



NATIONS UNIES
BENIN



COVID-19
RIPOSTE



**Contribution des Nations Unies à la
lutte contre la COVID-19 au**

BÉNIN



Sommaire

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Salvator NIYONZIMA

REDACTRICE EN CHEF

Djanabou MAHONDE

COORDONNATEURS DU COMITÉ DE RÉDACTION

Yézaël ADOUKONOU

Elsie ASSOGBA

Roger ATTEMBA

Frankèle ZOSSOUNGBO

Nadine AZIFAN

Makeba TCHIBOZO

Soedja GNANVI

Corinne MOUSSA-VIGNISSY

Hippolyte DJIWAN

Yasmine IBRAHIM

Ayaovi AKOMATSRI

COMITÉ DE RÉDACTION

FAO

PAM

UNFPA

PNUD

UNESCO

OIM

UNOPS

OMS

UNICEF

ONUSIDA

UNCDF

BCR

DESIGN - GRAPHIQUE :

RUSOGATH R@S PARTNERS AND COM

© JANVIER 2023

Mot du Coordonnateur Résident	03
Dates clés et faits marquants liés à la COVID-19 de 2019 à 2022	05
Actions coordonnées du Système des Nations Unies contre la pandémie de la COVID-19.....	06
Actions de prévention	13
Actions de riposte	19
Communication	39
Statistiques / Chiffres clés	49

Depuis l'avènement de la COVID-19 en 2019, le monde entier est entré dans une crise sans précédent. Lorsque les premières informations ont commencé à filtrer, personne n'aurait pu s'imaginer que cette pandémie bouleverserait autant notre vie quotidienne.

La propagation rapide du virus a forcé le monde à restreindre les mouvements et suspendre les réunions, ce qui a occasionné une baisse généralisée des activités. Le système des Nations Unies (SNU) au Bénin a organisé une réaction rapide en appui non seulement au Gouvernement, mais aussi pour sa riposte interne.

Depuis l'apparition du premier cas de coronavirus le 16 mars 2020, le Bénin a connu une forte hausse des cas. Des milliers de personnes ont été infectées et sont guéries mais des dizaines sont mortes de COVID-19. Pour faire face à la pandémie, le SNU au Bénin, avec l'aide des partenaires a accompagné le Gouvernement du Bénin, dans le plan de réponse sanitaire.

C'est l'occasion, au nom du SNU, de féliciter le Gouvernement du Bénin pour avoir monté une réponse solide et structurée qui a permis de maîtriser la propagation et de préserver les personnes les plus vulnérables.

Il faut noter cependant que la crise sanitaire s'est vite transformée en une crise socioéconomique à l'échelle du monde entier. Pour être efficace, toute réponse devait-et doit encore-être holistique. C'est pour cela que l'appui des Nations Unies résumé dans ce magazine, s'est inscrit dans une perspective de court, moyen et long terme en lien avec le cadre global de réponse socioéconomique immédiate adoptée par le Secrétariat Général des Nations Unies qui est structurée autour de cinq piliers :

- i) la santé : protéger et renforcer le système sanitaire national ;
- ii) la protection des personnes : renforcer le système de protection sociale et de fourniture des services sociaux de base ;
- iii) la protection des emplois et la reprise économique ;
- iv) la réponse macroéconomique et le renforcement de la coordination multilatérale ;
- v) le renforcement de la cohésion sociale et la résilience des communautés.



Coordonnateur Résident, ONU Bénin,
Salvator Niyonzima

Ce numéro spécial n'a pas la prétention d'énumérer de manière exhaustive l'ensemble des contributions du SNU et de ses partenaires en appui à la réponse nationale. Il ne s'agit pas non plus d'un bilan de la COVID-19, puisque la maladie sévit encore. Notre démarche à travers ce magazine est de documenter les actions phares menées sur la période 2020-2022. J'espère que les données publiées ici représentent un peu la partie visible d'un iceberg.

Ce numéro spécial divise la contribution du SNU en trois grandes parties : la prévention de la COVID-19, la riposte et les actions de relèvement. De la prévention aux actions de relèvement, il y a une forte activité transversale de communication et de sensibilisation.

Et pour finir, quelques mots de remerciements. Merci à toutes les agences des Nations Unies résidentes au Bénin ou non pour leurs importantes contributions à la riposte et au relèvement socioéconomique. Merci également pour leurs apports dans la réalisation de ce magazine spécial. Merci à tous les partenaires de mise en œuvre qui ont fortement appuyé le SNU et le Gouvernement dans la riposte. La COVID-19 n'ayant pas encore dit son dernier mot, je nous exhorte à ne pas baisser la garde. Ensemble, nous vaincrons car « l'union fait la force ».

Bonne lecture à toutes et à tous !





Dates clés et faits marquants
liés à la **COVID-19** de

2019 à 2022

Date	Libellé
Le 1er décembre 2019	Le premier cas de COVID-19 aurait été détecté à Wuhan en Chine. Il s'agirait d'un patient de 55 ans tombé malade le 17 novembre 2019 à Wuhan.
Le 31 décembre 2019	Notification à l'OMS de la maladie par les Centres taiwanais de contrôle des maladies (CDC).
30 janvier 2020	L'OMS déclare l'état d'urgence de santé publique de portée internationale.
27 février 2020	1er cas confirmé au Nigéria voisin.
6 mars 2020	Le Togo, pays frontalier au Bénin, confirme son premier cas chez une patiente de 42 ans.
16 mars 2020	Annonce du premier cas de la COVID-19 au Bénin.
22 mars 2020 à 00 heure au dimanche 5 avril 2020 à minuit	Fermeture sur toute l'étendue du territoire national de tous les lieux de culte du dimanche.
30 mars 2020 à 00h	Mise en place d'un cordon sanitaire autour de 8 villes dont les plus touchées (Cotonou, Abomey-Calavi) et les villes avoisinantes.
26 mars 2020	Annonce de la guérison du premier malade diagnostiqué.
27 mars 2020	Annonce de plusieurs mesures autour du cordon sanitaire à compter du 30 mars. Il s'agit des mesures restrictives visant à empêcher les rassemblements de personnes et pour respecter les gestes barrières, des mesures qui concernent aussi la fermeture des écoles.
28 mars 2020	Message du Président de la République béninoise au sujet de la riposte du Bénin face à la COVID-19.
6 avril 2020	Annonce du premier décès lié à la COVID-19 au Bénin.
7 avril 2020	Le Gouvernement décide de rendre obligatoire le port du masque dans les douze communes du cordon sanitaire à compter du mercredi 8 avril 2020 à 00h.
14 avril 2020	15 communes composent désormais le cordon sanitaire qui est prorogé jusqu'au lundi 27 avril 2020 à minuit pour la riposte contre la COVID-19 au Bénin.
27 avril 2020	Le port du masque en tous lieux est obligatoire sur toute l'étendue du territoire national pour compter du mardi 28 avril 2020.
11 mai 2020	Reprise des cours le lundi 11 mai 2020 sur toute l'étendue du territoire national : <ul style="list-style-type: none"> ■ lancement de la plate-forme de E-learning (cours à distance) pour permettre aux étudiants des facultés, écoles et instituts de suivre les cours en ligne.
16 mai 2020	Elections Communales - interdiction de la tenue des marchés, des manifestations publiques et fermeture des frontières terrestres à compter du dimanche 17 mai 2020.

10 juin 2020	Le Gouvernement du Bénin initie un programme de soutien de 74,12 milliards de FCFA, en faveur des entreprises formelles, des artisans et petits métiers de services de l'informel ainsi que des personnes vulnérables.
24 juin 2020	Le Bénin franchit la barre des 1000 cas de la COVID-19.
17 septembre 2020	Lancement du site web pour l'enregistrement au départ et à l'arrivée des voyageurs à l'aéroport de Cotonou pour les tests COVID-19 : www.centresurveillancesanitaire.bj .
23 décembre 2020	Allègement des mesures restrictives de lutte contre la COVID-19, reprise des activités sportives et culturelles dans le respect des mesures barrières.
10 mars 2021	Le Bénin reçoit ses premières doses de vaccin contre la COVID-19.
29 mars 2021	La campagne nationale de vaccination officiellement lancée.
16 avril 2021	Le Président Patrice TALON montre l'exemple en se faisant vacciner contre la COVID-19.
1er mai 2021	Le Bénin enregistre son 100ème décès à la COVID-19.
1er septembre 2021	Vaccination contre la COVID-19 rendue obligatoire pour le personnel médical, paramédical, administratif des formations sanitaires publiques et privées, et des officines pharmaceutiques : <ul style="list-style-type: none"> ■ suspension des événements et manifestations à caractère culturel, festif, sportif et religieux. Les compétitions à caractère international peuvent toutefois se dérouler à huis clos ; ■ suspension de la participation de tout agent de l'administration publique ou employé du secteur privé non vacciné contre la COVID-19, à des rencontres (réunions, ateliers, forums, séminaires, etc.) sur le territoire national.
12 octobre 2021	A compter du 12 octobre 2021, le coût du test COVID-19 pour les voyageurs passe à 25.000 FCFA pour le service standard (résultat entre 48 et 72h) et 50.000 FCFA pour le service VIP (résultat en 24h).
16 novembre 2021	Le Gouvernement lance deux mois de campagne accélérée de vaccination. <ul style="list-style-type: none"> ■ levée provisoire des mesures de suspension des manifestations culturelles et festives prises le 25 août 2021 au Bénin en raison de l'amélioration de la couverture vaccinale COVID-19.
28 décembre 2021	Annulation de toutes les manifestations culturelles prévues en cette fin d'année par le Gouvernement.
1er janvier 2022	A compter du 1er janvier 2022, il n'y aura plus de test COVID-19 à l'arrivée au Bénin pour les voyageurs. Pour entrer au Bénin, les passagers doivent présenter un test PCR négatif datant de moins de 48h fait dans le pays de provenance.
15 février 2022	L'Union Européenne (UE) adopte l'équivalence des certificats de vaccination contre la COVID-19, de test et de rétablissement délivrés par le Bénin avec ceux délivrés conformément au règlement (UE) 2021/953.
16 mars 2022	Levée des mesures préventives et restrictives.

Quelques partenaires des Nations Unies dans la lutte contre la COVID-19



Royaume des Pays-Bas



MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES DU DANEMARK
Danida



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE




Federal Foreign Office









**LABORATOIRE NATIONAL
(BSL - P3)**



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



UNOPS

IsDB



البنك الإسلامي للتنمية
بنك التنمية الإسلامي

Action coordonnée du Système des Nations Unies contre la pandémie de la

COVID-19

**CONTRÔLE
DES
PASSAGERS**

Actions de prévention



2. Mise à disposition du Gouvernement de documents de normes et standards sur la gestion de la COVID-19

L'OMS en sa qualité d'agence lead dans les Urgences sanitaires a mis à disposition du Ministère de la Santé des documents normatifs et lignes directrices sur la COVID-19 dont les Procédures Opérationnelles Standardisées (SOP) sur la gestion de la pandémie (gestion des alertes, gestion des cas suspects, gestion des contacts, gestion des voyageurs). Ces SOP ont servi à la formation des équipes d'intervention rapide du niveau central et départemental. Des procédures opérationnelles standardisées en Prévention et Contrôle des Infections (PCI), notamment sur la gestion des déchets et les procédures de gestion des corps et d'enterrements dignes et sécurisés de l'OMS ont également permis de limiter la propagation des cas.

L'OMS a également mis à la disposition du Ministère de la Santé, les algorithmes de prise en charge, les SOP sur les définitions des cas (suspect, probable, confirmé), ainsi que plusieurs autres documents techniques, les schémas thérapeutiques standardisés relatifs aux traitements des cas hospitalisés et des cas non graves à domicile.

Au niveau des Nations Unies, l'OMS a également élaboré, en collaboration avec les autres agences, les procédures opérationnelles standards (SOPs) COVID-19 pour la prise en charge du personnel des Nations Unies et de leurs dépendants, la mise en place de lieux d'isolement au sein de toutes les agences et la mise en service de la salle d'isolement de la Clinique des Nations Unies.

3. Protection du personnel soignant et sécurité des soins aux patients

L'OMS a apporté son soutien direct au Ministère de la Santé à travers des intrants et des consommables médicaux en appui à la gestion de l'épidémie dans les structures sanitaires spécialisées (gants chirurgicaux, blouses en tissus, équipements de protection individuelle (EPI), matériels divers de laboratoire, masques jetables et/ou réutilisables, dispositifs de lavage des mains, gels hydroalcooliques, produits de désinfection etc. Des actions qui ont permis au pays d'instaurer l'observance des mesures barrières y compris le lavage des mains au niveau des lieux publics du territoire national.

Sur la base des directives fournies par l'OMS, des activités de décontamination ont été conduites par les équipes du Ministère de la Santé autour des cas confirmés. Celles-ci ont consisté essentiellement en la désinfection des moyens



Campagne de la vaccination contre la COVID-19
© ONU-BENIN



Remise de dispositifs de lavage des mains et tricycles pour la sensibilisation contre la COVID-19 aux personnes handicapées par le RR a.i. Bouri Jean Victor Sanhoudi en présence de la Ministre des Affaires Sociales. © PNUD Bénin / Roger Attemba

■ Personnes vivant avec un handicap

Les Nations Unies, à travers le PNUD, ont appuyé les personnes vivant avec un handicap en matériels et équipements, notamment à travers la mise à disposition de motos tricycles destinées aux responsables des réseaux départementaux des personnes en situation de handicap. Ces tricycles ont été utilisés pour des actions de sensibilisation des membres de ces réseaux pour le respect des mesures contre la pandémie de la COVID-19. Les interventions du PNUD ont pu impacter : 2 624 personnes vivant avec un handicap dont 845 femmes et 1 779 hommes.



La population de Bonou (Mairie, Centres de santé, écoles..), les bénéficiaires du Projet Commune du Millénaire de Bonou et les agriculteurs / agricultrices installés sur trois (3) sites aménagés (Kotan, Damè, Aouiankanmè) par le Projet Moyens de Subsistance Durable (PMSD) ont bénéficié des matériels et équipements de protection **(43 Dispositifs de lavage de main ; 4 600 Masques de protection (réutilisables))**



Un lot de dispositif de lavage des mains remis aux établissements scolaires appuyés par le Projet Commune du Millénaire à Bonou. © PNUD Bénin

PROJET P.R

Renforcement de capacités de
Petits exploitants agricoles, pour l'amélioration
de leurs rendement / cultures par le biais des
digitales. »

Commune: Zangwando

- avancements
- mentres
- respect de la N
- Mées locale
- Feu de brousse
- chasse

fond

Sowe

du changement

la ITIK

les meilleurs

Types d'ent

IR841

APPCeval

Actions de riposte



3. Equipements et matériels pour la riposte

Les Nations Unies au Bénin ont fortement contribué à approvisionner le Gouvernement du Bénin en équipements et matériels pour la riposte.

- Acquisition d'appareil PCR (7500 FAST Real-Time PCR System) par l'OMS au profit du Laboratoire des Fièvres Hémorragiques Virales du Bénin pour le dépistage rapide des voyageurs et des cas suspects de la COVID-19 ; ce qui a contribué, à terme, à la réduction significative du délai de rendu des résultats de 48h à moins de 24h pour une prise en charge précoce des cas de la COVID-19 ;
- 1.200.000 USD en équipements médicaux et réactifs, kits de prélèvement mobilisés par l'OMS au profit de treize (13) laboratoires qui ont permis aux populations l'accès aux services de diagnostic et de dépistage. Du début de l'épidémie au 24 juillet 2022, ces laboratoires ont permis l'analyse de 1 121 818 échantillons, dont 1 008 266 PCR et 113 552 TDR antigéniques, avec une moyenne de 2000 tests journaliers réalisés en 2021, le pays a atteint le nombre de tests pour 10 000 habitants recommandés par l'OMS ;
- Renforcement des technologies de séquençage du laboratoire des Fièvres Hémorragiques Virales du Bénin par l'OMS pour la surveillance moléculaire du SARS-CoV-2 et un soutien pour le transfert de plusieurs centaines d'échantillons de la COVID-19 confirmés à Accra pour le séquençage dans le but d'identifier les variants SARS-CoV-2 en lien avec la période de résurgence.



Dans le cadre du « Projet d'Appui d'Urgence au Plan de Préparation et d'intervention contre la COVID-19 (PAUPPI COVID-19) », avec un budget total de 20 millions de dollars financé par la Banque Islamique de Développement (BID), l'UNOPS contribue à la lutte contre la COVID-19 au Bénin à travers l'acquisition d'équipements médicaux et l'installation de structures sanitaires. L'UNOPS a acheté et a livré au Ministère de la Santé deux ambulances médicalisées et un laboratoire mobile de type P3 (pour pathogènes de classe 3) pour un montant total de 1,67 millions de dollars.



Cérémonie officielle de remise du laboratoire mobile P3 le 26 janvier 2022. © UNOPS



Vue intérieure - les équipements médicaux installés dans le laboratoire fixe à Parakou. © UNOPS



Les agents de santé reçoivent une formation sur l'utilisation des équipements installés dans le laboratoire fixe de Parakou. © UNOPS

L'UNOPS a facilité l'achat et l'installation de deux laboratoires nationaux fixes de type P3 d'une valeur totale de 4,3 millions de dollars à Ouidah et Parakou. Des bâtiments connexes ont été également construits sur les deux sites.

Afin d'assurer la durabilité du projet et renforcer les capacités des utilisateurs finaux, l'UNOPS a organisé cinq formations différentes sur l'utilisation et l'entretien des laboratoires et des équipements. Au total, 37 agents de santé et techniciens ont été formés.

D'ici 2023, quatre centres de traitement des épidémies (CTE) seront mis en place et équipés dans le pays pour mieux soigner les patients atteints de maladies infectieuses telles que la COVID-19. Avec une valeur totale de 12 millions de dollars, ils permettront d'éviter la saturation des structures de santé, tout particulièrement dans les zones éloignées, et d'offrir un meilleur accès à des soins de qualité.



Remise d'un laboratoire mobile de type P3 au Ministre de la Santé © UNOPS

- Achat d'équipements et matériels pour oxygénothérapie (150 concentrateurs d'O2, 20 Oxymètres et accessoires, 100 obus d'O2 et transport pour le remplissage des obus d'O2) par l'UNICEF ;
- Dotation à plusieurs entités du Ministère de la Santé (DPP, DSI) en matériel facilitant la connectivité pour les réunions virtuelles et gestion des données par l'UNFPA ;
- 150 lancettes (boîtes de 200) ; 1000 palettes de coton de 500 g ; 1 500 flacons d'alcool à 90°C, et 250°C ; 1 000 bidons d'eau de javel 300 ; brosses de nettoyage à tige ; 500 papiers essuie-tout et 2 000 bidons de savon liquide ;
- Remise au Ministère de la Santé de matériels et d'équipements de protection individuelle (EPI) et de lavage des mains pour le compte des 30 maternités : 500 flacons de savon liquide bactéricide (flacon de 1L) ; 172 gels

hydroalcooliques (500 ml) ; 6800 paires de gants stériles (taille 7,5) ; 3500 paires gants stériles (taille 8) ; 26000 gants d'examen ; 1200 coiffes jetables pour personnel soignant ; 1280 dispositifs de protection pour paire de chaussures et 1120 sur-blouses.



Remise Matériel COVID-19. © ONUSIDA

Pour la continuité des services de santé/nutrition, le dépistage et la prise en charge des cas la COVID-19, l'UNICEF a contribué à hauteur de : 202,965.15 \$.

- Contribution à l'élaboration des Procédures standards opérationnelles (Prise en charge des cas de la COVID-19, circuit des patients, PEC des enfants, allaitement maternel dans le contexte de la COVID-19, vaccination dans le contexte de la COVID-19) ;
- Formation de 1500 agents de santé pour la continuité des services de santé dans le contexte de la COVID-19 ;
- Fourniture de réactifs pour dépistage (88 000

tests de dépistage et 5 000 tests pour l'extracteur d'ADN) ;

- Don de 200,000 ampoules de Dexaméthasone pour la prise en charge des cas de COVID-19 ;
- Don de matériels de protection (200,000 masques FK94 pour les agents de santé et 1 300 000 masques pour les élèves et partenaires sociaux) ;
- Positionnement des intrants de prise en charge de la malnutrition dans tous les départements.



Des masques chirurgicaux, don de la Corée au Gouvernement béninois © UNICEF / Hippolyte Djiwan



Des masques chirurgicaux, don de la Corée au Gouvernement béninois © UNICEF / Hippolyte Djiwan

6. Prise en charge des cas

Dans la prise en charge des patients, les Nations Unies ont également contribué à appuyer le Gouvernement.

- L'OMS a appuyé le Gouvernement en équipements, matériels de réanimation, oxygène médical, dans les 36 hôpitaux et les (3) centres de traitement des épidémies.
- Mise à disposition par l'OMS de deux (02) médecins anesthésistes réanimateurs pour pallier le besoin pressant sur le site de prise en charge des cas. Au total 80 patients en moyenne étaient pris en charge par jour dans les deux grands centres de prise en charge.
- Renforcement de capacités par l'OMS de 50 agents psychologues, agents sociaux et psychiatres exerçant dans les 12 départements du pays sur la prise en charge psychosociale des personnes affectées et infectées par la COVID-19 ;
- Renforcement des capacités par l'OMS de 150 médecins et 700 agents de tous les corps (sage-femmes, infirmiers, techniciens de laboratoires, hygiénistes, épidémiologistes, assistants sociaux et psychologues) qui ont été mobilisés pour animer les 103 sites de tri et de dépistage mis en place par le Gouvernement.
- Mise à disposition de plus de 85 volontaires recrutés et intégrés au sein des équipes d'intervention rapide des zones sanitaires pour la réalisation du tri et du dépistage des patients suspects sur les sites de prise en charge des cas.
- Acquisition d'intrants et équipements médicaux au profit de trois (03) sites de prise en charge des cas de COVID-19. Les trois centres de traitement sont situés respectivement à Cotonou (20 lits), Allada (100 lits) et Parakou (100 lits). Tous ces efforts ont contribué à la prise en charge de 27 316 cas confirmés du début de l'épidémie à la date du 24 juillet 2022, avec 99,3% de taux de guérison et une létalité de 0,6% contre une moyenne de 1,9% dans la région africaine de l'OMS à la même date.



8. Eau, hygiène et assainissement

Les actions relatives à l'eau, l'hygiène et l'assainissement ont contribué à limiter la transmission interhumaine et à protéger les individus contre l'exposition à la COVID-19. Appui à la prévention, prise en charge et contrôle des infections :

- Don d'articles d'hygiène et de prévention essentiels, notamment des dispositifs de lavage des mains, du savon, du désinfectant pour les mains, du chlore, des masques, des pulvérisateurs et des équipements de protection individuelle à utiliser dans les écoles, les établissements de santé et les espaces publics tels que les marchés, les aéroports, les lieux publics ou de culte, gares routières et sites de soins ;
- Appui à la construction de la morgue au niveau du site de l'École de Police ;

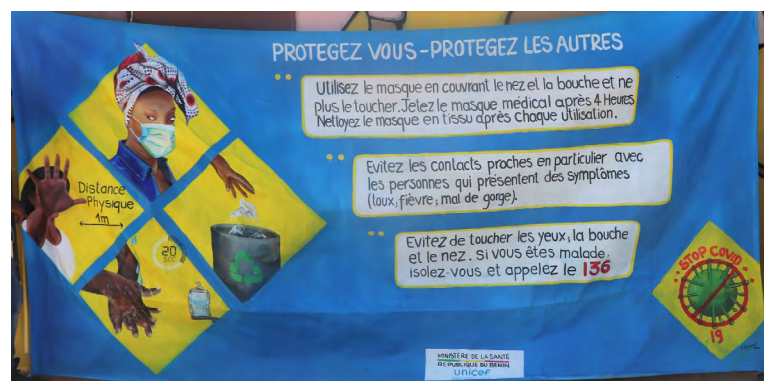


Dispositif de lavage des mains innovant, intelligent et à base d'énergie propre | © UNICEF / Reine David Gnahui

- Appui en carburant pour la prise en charge et les interventions des équipes mobiles de recherche des cas.

9. Education

En vue de faciliter l'accès et le maintien des enfants à l'école au niveau des communes vulnérables 20.440 dispositifs de Lavage des Mains (LDM) ont été fournis à 9.900 établissements scolaires pour assurer l'hygiène utile à la prévention de la propagation de la COVID-19. 80 605 kits de fournitures scolaires ont été mis à la disposition des filles et garçons dans les écoles primaires et établissements secondaires.



Banderole de sensibilisation pour la prévention contre la COVID - 19 | © UNICEF / Hippolyte Djiwan



Des élèves en classe portent leur masque en vue de se protéger et protéger les autres contre la COVID-19 © UNICEF



Dispositif de lavage des mains innovant, intelligent et à base d'énergie propre | © UNICEF

10. Politiques sociales et protection

En vue de garantir une meilleure prise en charge psychosociale des enfants, l'UNICEF a apporté un appui au Gouvernement dans les 77 communes à travers les 12 Directions Départementales des Affaires Sociales et de la Microfinance (DDASM), les Centres de Promotion Sociale et les ONGs partenaires de la Maison de la Société :

- Mise en place de 380 Espaces Amis des enfants (EAEs) dont 150 par les ONGs et 230 par les CPS ;
- Equipement des EAEs de matériels ludiques et de matériels de protection contre la COVID-19 (masques) ;
- 1564 acteurs de la protection dont 749 femmes et 815 hommes ont renforcé leurs compétences techniques : formation sur les principes des EAE, l'animation, la prise en charge psychosociale, les procédures de référencement des cas de VBG, prévention des abus et exploitation sexuelle (PSEA) ;
- 200,882 personnes dont 96,982 enfants ont été sensibilisés dans les communautés sur

MISE EN PLACE DE LA CELLULE DE FACT-CHECKING

L'appel à candidatures
est ouvert

#vaccinovid19bj

Avec le soutien de
GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



les mesures barrières, sur la prévention des abus et exploitation sexuelle et sur les VBG ;

- 82,528 enfants (4,465 porteurs de handicap et 42,665 filles) et 18,579 parents/tuteurs (11,382 femmes) ont bénéficié de soutien psychosocial dans les EAEs à travers les 85 CPS ;
- 4,769 enfants privés de famille ont reçu une prise en charge alternative ;
- 213 mineurs en conflit avec la loi ont été libérés de prison en 2019 en raison du contexte de la COVID et suite au plaidoyer de l'UNICEF ;
- 780 animateurs communautaires ont bénéficié de l'animation des EAEs.



Espace enfant mis en place dans la commune de Zogbodomey
avec l'appui de l'UNICEF © UNICEF -2021 Hippolyte Djivan

Avec la crise de la COVID-19, les personnes les plus vulnérables ont vu leur situation se dégrader encore plus (les acteurs du secteur informel sans protection sociale et avec de faibles revenus précaires notamment, les femmes, les jeunes, les personnes avec un handicap ou les prisonniers). La mise en place des mesures de confinement comme les cordons sanitaires a entravé la commercialisation des produits et réduit fortement les revenus.

Les acteurs du secteur informel travaillant dans les zones d'intervention du PNUD ont été appuyés par la mise à disposition d'intrants qu'ils n'étaient

plus capables d'acheter compte tenu de la crise entraînée par la COVID-19.

Les producteurs appuyés par le Projet Moyens de Subsistance Durables (PMSD) ont bénéficié chacun de 200 grammes de piment, 200 grammes de tomate, 2000 grammes de grande morelle, 1000 grammes d'amarante, 500 grammes de basilique, 500 grammes de gombo, 60 litres d'insecticides, 500 grammes de fongicides, 3 tonnes d'engrais chimiques, 2 tonnes d'engrais organiques, 4 motopompes et accessoires, du matériel d'irrigation, de petits équipements constitués de houes, arrosoirs, binette, rayonneurs, etc. acquis pour relancer la campagne maraîchère.



Récolte de tomate sur l'un des sites appuyés par le projet PMSD dans la commune d'Avrankou © PMSD/ Constant Odunfa



Pour accompagner le Gouvernement pour une gestion plus inclusive et intégrée de la crise, le PNUD a contribué substantiellement à l'élaboration de l'Etude de l'impact socioéconomique de la COVID-19 au Bénin qui a été un effort conjoint du Système des Nations Unies Bénin. Elle a été réalisée à partir des simulations de la Matrice de Comptabilité Sociale (2013) de l'INSAE et également du Modèle d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (MAPES), puis d'une grande enquête réalisée au niveau national par l'INSAE, qui a porté sur près de 2360 ménages, 1192 unités de production informelles, 62 entreprises formelles, couvrant tous les 12 départements du pays.



Formation en alphabétisation numérique au profit de petits exploitants agricoles dans le cadre du projet «Tirer parti des solutions numériques pour l'amélioration de la résilience au relèvement post-Covid des populations vulnérables» © PNUD

Dans cette même rubrique, l'ONUSIDA a soutenu le MASM à rechercher et soutenir les Orphelins et Enfants Vulnérables du VIH plongés dans une situation de précarité plus prononcée du fait de la situation sanitaire COVID-19. Ainsi, 50 parents

ou tuteurs d'OEV ont été identifiés dans la ville de Cotonou - la plus touchée au Bénin par la pandémie - et ont bénéficié chacun d'un cash transfert d'un montant symbolique de 25 000 FCFA.







COMMUNICATION
2019 à 2022



- 770 membres des réseaux d'artisans touchés par les messages vidéos à travers le canal de communication de l'ESS ;
- 36 000 enseignants du primaire et du secondaire touchés par une vidéo chanson produite par les élèves sous le leadership du Ministère des Enseignements secondaires et techniques avec l'appui de l'UNFPA et par le canal de communication de l'éducation à la santé sexuelle (ESS) ;
- 86 120 personnes touchées par les messages de prévention contre la COVID-19 à travers les jeunes influenceurs qui travaillent avec l'UNFPA sur les questions de santé sexuelle et reproductive.



Remise de matériels de lavage de main à la confédération nationale des artisans © UNFPA

LES ACTEURS DE CHANGEMENT 229



#MonAppli

Aide-nous à rendre nos idées plus innovantes, originales et accessibles!

15 Novembre 2021 – 3 Janvier 2022





Je participe pour sauver des vies!

JEUNE, SOUCIEUX DE TA COMMUNAUTÉ, PRENDS PART AU CHALLENGE « EMBARQUONS POUR LA VACCINATION ».

<https://bit.ly/HCoV19C>



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Avec le soutien de



En partenariat avec



Organisation mondiale de la Santé

- Elaboration et mise en œuvre du plan de communication pour la riposte COVID,
- Réunion préparatoire et orientation de 347 relais communautaires sur la prévention de la COVID-19,
- Production et diffusion de spots radio et TV en diverses langues,
- Plaidoyer et sensibilisation autour de la vaccination COVID-19,
- Mobilisation et participation communautaire,
- Mobilisation des OSC de jeunes et des U-Reporters,
- Réalisation et diffusion de contenus réponses aux rumeurs en ligne.



Les Fact cheikeurs de l'UNICEF
© UNICEF



Formation des médias sur l'importance de la COVID-19 et son impact sur les enfants, © UNICEF / Hippolyte Djiwan



Session sur l'Infodémie et le fact checking au profit des journalistes des radios communautaires © UNICEF / Hippolyte Djiwan

Je me déplace tout le temps, donc je dois me protéger !

Mondzo, 26 ans



Organisation mondiale de la Santé
BUREAU RÉGIONAL DE L'Afrique

PRÉVENTION DU COVID-19

ÉVITER

Salutations

Limiter les contacts étroits avec les autres, surtout s'ils présentent des symptômes de grippe.



Organisation mondiale de la Santé
BUREAU RÉGIONAL DE L'Afrique



Les étreintes, accolades



De serrer les mains



De se tenir les mains



De s'embrasser





LES STATISTIQUES / CHIFFRES CLES

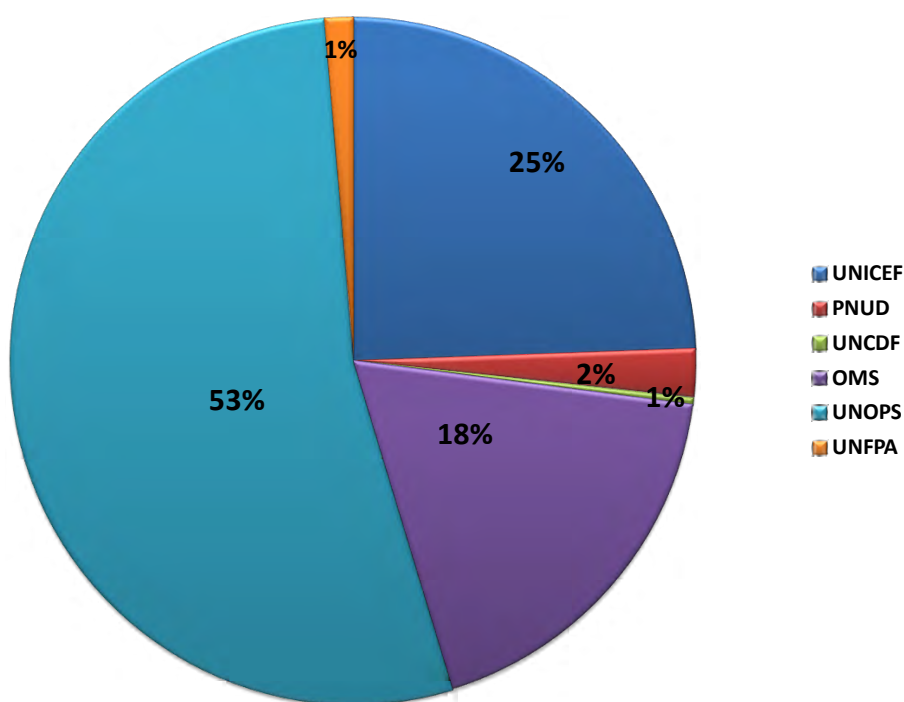
2019 à 2022

Les Nations Unies de manière globale ont dépensé un peu plus de 37 089 494 \$ selon la répartition ci-dessous.

UNICEF	9 066 470
PNUD	822 951
UNCDF	143 470
OMS	6 771 603
UNOPS	19 800 000
UNFPA	485 000
	37 089 494

Nb : ces données ne sont pas exhaustives.

REPARTITION DES DEPENSES PAR AGENCES





 **OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

